



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la
Décentralisation et de la Fonction
publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 25 mars 2014

Madame la Ministre,

La FGF-FO prend acte de votre décision unilatérale de publier le décret concernant le nouveau régime indemnitaire.

Malgré notre courrier du 26 février dernier et la légitime inquiétude que ce nouveau régime indemnitaire crée chez les personnels, vous avez fait le choix de ne pas les entendre. Par ailleurs, votre référence au dernier CSFPE est quasiment une provocation car je vous rappelle que 7 organisations syndicales sur 8 avaient rejeté ce nouveau régime indemnitaire et une seule (la CGC) s'était abstenue.

Surprenant et décevant pour un gouvernement qui se veut le chantre du dialogue social et qui veut soi-disant revaloriser la place et le rôle des corps intermédiaires.

Le déplafonnement de l'IAT pour les adjoints administratifs et les personnels sociaux est une mesure nécessaire et urgente. Mais elle ne peut justifier la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire que vous proposez.

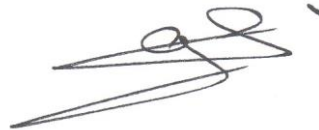
Votre passage en force sur ce dossier s'inscrit donc dans la même ligne que votre dernière proposition de relevé sur la méthode et le calendrier concernant le chantier sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations. Ce chantier qui devait pourtant définir la place de l'indemnitaire par rapport à l'indiciaire, voire l'intégration des primes dans le traitement, tend vers une réforme RH (Ressources Humaines) et en aucun cas vers une réforme structurelle.

Tout en regrettant votre choix de tourner le dos aux personnels et à la première organisation syndicale de la Fonction publique de l'Etat, nous continuerons à porter avec force nos revendications, malgré l'attitude méprisante de votre gouvernement.

Pour FO, l'urgence sociale, c'est :

- La revalorisation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice uniforme
- La création de parcours de carrière motivant pour les agents et maintenant une attractivité de l'emploi public
- L'intégration des primes dans le traitement
- L'arrêt de la MAP, des destructions d'emplois et de l'acte III de décentralisation
- La mise en œuvre d'une action sociale performante
- Le maintien du statut général et des statuts particuliers de corps

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.



Christian GROLIER,
Secrétaire Général.

